



BONS REFLEXES

à vite adopter pour

LUTTER

CONTRE LE RUISSELLEMENT
ET L'ÉROSION



AMÉLIORER
LA STRUCTURE DU SOL

AGIR

POUR UNE AGRICULTURE
DURABLE ET PERFORMANTE

1 JE TRAVAILLE LE SOL PERPENDICULAIREMENT À LA PENTE

lorsque c'est possible, afin de réduire la vitesse d'écoulement de l'eau et limiter ainsi la formation de ravines dans les parcelles.

2 JE MAINTIENS ET METS EN PLACE LES ÉLÉMENTS DU PAYSAGES

Les **haies** et les **mares** favorisent l'infiltration, limitent le ruissellement et l'érosion. Elles ont également des intérêts la biodiversité et le paysage.

3 JE CONSERVE ET ENTRETIENS LES BANDES ENHERBÉES

Les bandes enherbées jouent le rôle de filtre en retenant les limons et les intrants transportés par les ruissellements.



En bord de cours d'eau, la réglementation impose une bande enherbée non traitée de 5 mètres minimum.

4 JE PRÉSERVE LES TALUS ET LES FOSSÉS

qui sont des éléments essentiels pour la qualité et la gestion de l'eau sur le bassin versant, en veillant à ne pas labourer, déverser de produits phytosanitaires, et entreposer de fumier à proximité immédiate.



L'arrêté dit «fossé» interdit l'utilisation des produits phytosanitaires sur et à moins d'un mètre des fossés, mares, bétouilles, marnières, cours d'eau [etc.].



JE VEILLE À COUVRIR MES SOLS

C'est au printemps et en hiver que les risques de ruissellements sont les plus importants. Après les cultures, j'implante une dérobée ou des couverts hivernaux. Je pense aux cultures associées qui permettent de gagner du temps à l'implantation.



JE LIMITE PROGRESSIVEMENT LE TRAVAIL DU SOL

Les pratiques avec peu ou pas de travail mécanique du sol favorisent la vie du sol et réduisent l'érosion de la matière organique.

Ce sont les organismes vivants qui font le travail, ainsi les coûts de mécanisation diminuent.



J'ALLONGE LA DURÉE DES ROTATIONS EN DIVERSIFIANT LES CULTURES

L'alternance de cultures à enracinements différents améliore la structure du sol, augmente sa fertilité et favorise la résistance aux maladies et aux ravageurs.



J'ÉVITE DE PLACER LES ENTRÉES DE PARCELLES DANS LES POINTS BAS

Placées sur les axes de ruissellements, les conséquences peuvent être catastrophiques... si je ne peux pas la déplacer, je veille à enherber l'entrée de la parcelle.



JE STOCKE MON FUMIER EN DEHORS DES ZONES SENSIBLES

En dehors du passage de l'eau et à distance réglementaire des habitations



Distance minimale d'éloignement vis-à-vis du voisinage de 50m pouvant être ramenée à 35m avec aménagement d'un talus et d'une haie (Règlement sanitaire départemental).



JE M'INFORME SUR LE STATUT RÉGLEMENTAIRE DE TOUTES MES PARCELLES ET J'ADAPTE MES PRATIQUES

Zone Natura 2000, Bassin d'alimentation de Captage d'eau potable, Prairies classées sensibles, Directive Nitrate, Zones humides, etc.



**POUR TOUT CONSEIL OU RENSEIGNEMENT,
JE CONTACTE LE SYNDICAT DE BASSIN VERSANT**



SMBV ARQUES

7 rue du G^{al} Leclerc - 76270 Neufchâteau-en-Bray
02 35 17 55 33 - infos@bvarques.fr



www.bvarques.fr



Suivez-nous
sur facebook!

